



## COMMUNIQUE DE PRESSE

03 Septembre 2019

### La Direction de Keolis appelle à la mesure et à la reprise du travail

#### Rappel des différentes étapes de la négociation

- Depuis le 15 mai, un mouvement de grève du syndicat CFDT pénalise le réseau Ruban en heures de pointe. Loin de se résoudre, le mouvement se durcit depuis la rentrée avec un second préavis de grève déposé par le syndicat SUD Solidaires.
- Après 15 réunions de négociations et des propositions qui dépassent 2,5% d'augmentation des salaires, la Direction Keolis Porte de l'Isère, gestionnaire du réseau Ruban, regrette la surenchère des syndicats.
- La Direction Keolis Porte de l'Isère déplore les perturbations importantes au fonctionnement du réseau Ruban et appelle les salariés à la reprise du travail afin de préserver la qualité du service public.
- Depuis le 15 mai, Keolis Porte de l'Isère, met en place un dispositif d'information pour communiquer la veille pour le lendemain sur l'état des perturbations.

#### L'échec des négociations porte sur des exigences disproportionnées en termes de revalorisations salariales

Les négociations annuelles obligatoires dans la société Keolis Porte de l'Isère, délégataire de la gestion du réseau Ruban, ont démarré le 19 février 2019. Après 26 semaines de négociation et 15 réunions, les négociations n'ont pas abouti à un accord entre les organisations syndicales et la Direction de l'entreprise.

Un préavis de grève a été déposé par la CFDT le 30 avril 2019, débouchant sur un mouvement de grève depuis le 15 mai 2019 sur les créneaux horaires 7h30 – 8h25 et 16h30 – 17h25. Un deuxième syndicat, SUD Solidaires, a déposé un préavis de grève qui a démarré le 2 septembre 2019 sur des créneaux horaires différents à savoir 5h00 – 5h55 et 11h30 – 12h25 avec des revendications encore supérieures. Ce mouvement de grève pénalise les habitants de la CAPI sur des plages plus importantes.



Les dernières propositions de la Direction, fin juillet 2019, présentaient une augmentation du salaire de base de 2,5% avec effet rétroactif au 1er janvier 2019, complétée par d'autres dispositifs très avantageux dont la valorisation des jours fériés chômés en temps de travail effectif et d'autres dispositions notamment sur l'accord d'intéressement.

L'ensemble des mesures proposées par la Direction représente un montant de près de 160 000 €, auquel s'ajoute une enveloppe potentielle au titre de l'intéressement et de la participation.

Les propositions de la Direction de Keolis Porte de l'Isère sont très largement supérieures à celles décidées par la Profession, qui sont de 1.6% d'augmentation. Il est également important de noter que le SMIC a évolué de 1,16% par an en moyenne sur les dix dernières années.

Les rémunérations des salariés de Keolis Porte de l'Isère sont également au-dessus de la moyenne de la profession avec 2 240 € moyens bruts/mois à l'embauche et 2 620 € moyens bruts /mois avec 10 ans d'ancienneté (salaire moyen de conduite ramené à 12 mois). Chaque salarié a perçu en 2019 un montant moyen de 1 280 € nets au titre de l'intéressement et de la participation (exercice 2018) ainsi qu'une prime pouvoir d'achat de 200 € nets.

La CFDT et SUD Solidaires, ont rejeté en bloc toutes ces propositions et revendiquent des augmentations représentant plus de 3.6% d'augmentation, soit plus du double de la profession en France.

Par cette décision d'accentuer le mouvement de grève, les syndicats font le choix de mettre en difficulté l'entreprise, augmentant par la même, le risque de rompre la confiance des clients du réseau RUBAN.

### **Etat des négociations à ce jour**

Après plus de 4 mois de négociation et pas moins de 15 réunions, la Direction Keolis Porte de l'Isère a tout fait pour éviter, puis trouver une issue au conflit. Face au refus en bloc des dernières propositions par les organisations syndicales, la Direction a conclu les négociations par un Procès-Verbal de désaccord.

Souhaitant un retour à des attentes mesurées et responsables de la part des organisations syndicales, la Direction de Keolis Porte de l'Isère appelle l'ensemble des salariés à la reprise du travail afin d'assurer l'ensemble des services à la rentrée pour retrouver la confiance des clients, familles, actifs, étudiants, retraités et habitants du territoire de la CAPI.

### **Nouvelle étape dans le dialogue**

Face à cette situation de blocage, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et l'équipe dirigeante de Keolis ont proposé une rencontre aux Délégués Syndicaux, le jeudi 28 août 2019.



Il est important de rappeler que la CAPI est l'Autorité Organisatrice de Transport et qu'elle est à ce titre en charge de la mise en place de la politique de transport sur l'ensemble des 22 communes que compose son territoire. Afin d'exercer cette compétence, en mettant en place une offre de transport en commun, elle a mis en place une Délégation de Service Public, dont Keolis est le délégataire.

Cette rencontre ne visait ainsi nullement à interférer dans le lien quotidien entre la Direction de Keolis et ses équipes, mais plutôt de rappeler l'attachement de la CAPI à voir proposer un service de transport de qualité et cela dans un lien de confiance totale entre la collectivité et son délégataire.

A l'occasion de la rencontre du 28 août, il a été demandé que soient clarifiées les attentes des Délégués Syndicaux. A cette occasion, les Délégués ont fait part de nouvelles revendications concernant les conditions de travail, venant en plus des revendications salariales.

Il a été rappelé les propositions concrètes évoquées plus tôt, démontrant l'état d'esprit constructif et ouvert dans lequel se trouve la Direction de Keolis.

S'agissant des conditions de travail, il a été rappelé par la CAPI, les investissements réguliers et conséquents effectués pour fournir des bus récents (renouvellement de 2 à 4 bus par an, équipement des cabines conducteurs). Il a, par ailleurs, été proposé d'associer, conjointement à la Direction de Keolis, des salariés à certaines réflexions sur les aménagements à réaliser sur les voiries et les infrastructures jalonnant les voies empruntées par les bus du réseau.

Au-delà de ces propositions concrètes, la Direction de Keolis et de la CAPI ont réaffirmé leur attachement à pouvoir dans les meilleurs délais restaurer le service pour que les Capisérois puissent, dans un contexte de rentrée scolaire, bénéficier du réseau RUBAN.

### Comment s'informer et se déplacer durant la grève ?

La Direction de Keolis Porte de l'Isère adresse toutes ses excuses aux clients impactés par cette grève. Un dispositif d'information voyageurs est mis en place pour aider les voyageurs dans leurs déplacements :

- Toutes les informations et plan de circulation, au jour le jour, sur le site internet [www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)
- Le **flash info** pour recevoir par mail les informations nécessaires pour vos déplacements (inscription sur le site internet)
- **Aux Points Infos RUBAN**
  - Bourgoin-Jallieu – 13 Place Charlie Chaplin (Pont St Michel)
  - Villefontaine – Place Mendès France (St Bonnet Centre)
  - L'Isle d'Abeau – Espace Coeur de L'Isle, 13, promenade des Baldaquins (Triforium)
- **Par téléphone**
  - Bourgoin-Jallieu : 04.74.28.04.99
  - Villefontaine : 04.74.96.48.07



- **Par mail**
  - [contact.ruban@keolis.com](mailto:contact.ruban@keolis.com)

#### **Le réseau Ruban en quelques repères**

- 2.500.000 million de voyages par an
- 8 lignes régulières urbaines, 9 lignes scolaires, 7 lignes péri-urbaines et 2 services spécifiques (Flexibus et Mobi'bus)
- 55 véhicules et 50 vélos à assistance électrique en location
- 2.100.000 kilomètres parcourus chaque année
- 106 salariés